

FICHE TECHNIQUE

Le sucre est extrait de la canne à sucre par une succession d'étapes séparatives : lavage, broyage, diffusion, filtration, évaporation, cristallisation, essorage puis séchage.

Dénomination :	Sucre de canne dark
Dénomination légale :	Sucre roux (conforme au décret n°2008-1370)
Conditionnement :	Sacs 5 kg / 25 kg / big-bags 1 000 kg
Stockage :	A l'abri des variations de température et d'hygrométrie

Caractéristiques physico-chimiques :		Unité
Teneur en saccharose (polarisation) :	85 à 99,6	%
Sucres invertis (réducteurs) :	0,3 maxi	%
Humidité (perte au séchage) :	0,2 maxi	%
Granulométrie :		
OM :	0,350 à 1,200	mm
CV :	50 maxi	%
Couleur :	1 300 mini	UI
Cendres :	0,05 à 0,4	%
SO ₂ :	< 10	mg / kg

Caractéristiques microbiologiques :		Unité
Flore mésophile totale :	2 500 maxi	UFC / 10 g
Levures :	250 maxi	UFC / 10 g
Moisissures :	250 maxi	UFC / 10 g

Déclaration nutritionnelle (pour 100 g) :		
Energie		1 683 kJ / 396 kcal
Matières grasses		0 g
dont acides gras saturés		0 g
Glucides		99 g
dont sucres		99 g
Protéines		0 g
Sel		0 g

Garanties :	
DLUO :	Le sucre n'est pas soumis à l'apposition d'une DLUO (règlement UE n°1169/2011)
OGM :	Ce sucre ne contient aucun ingrédient ou additif issu d'OGM
Ionisation :	Ce sucre ne subit aucun traitement ionisant
Allergènes :	Ce sucre ne contient aucun allergène, hormis des traces de SO ₂ (< 10 mg / kg)